

POLITIQUE TERRITORIALE DU SYTRAD

Le SYTRAD est entré dans une nouvelle phase de son histoire : le fonctionnement des centres de valorisation est aujourd'hui maîtrisé, ce qui lui permet de se concentrer sur la quantité de déchets à gérer. La maîtrise des dépenses passe aujourd'hui par l'intensification des actions engagées en faveur de la réduction des déchets et du tri, et l'harmonisation des pratiques à l'échelle du territoire.

Chaque membre du SYTRAD recense sur son territoire des actions qui impactent positivement l'évolution de son service de gestion des déchets. Certains sont aussi engagés dans des démarches de sobriété énergétique de type « TEPOS », « Plan Climat Air Énergie Territorial » ou encore « Agenda 21 » qui apparaissent comme autant de démarches complémentaires.

Le territoire du SYTRAD, malgré des situations contrastées, avec des EPCI de tailles et de typologies variées, représente un terreau propice à l'élaboration d'un projet commun.

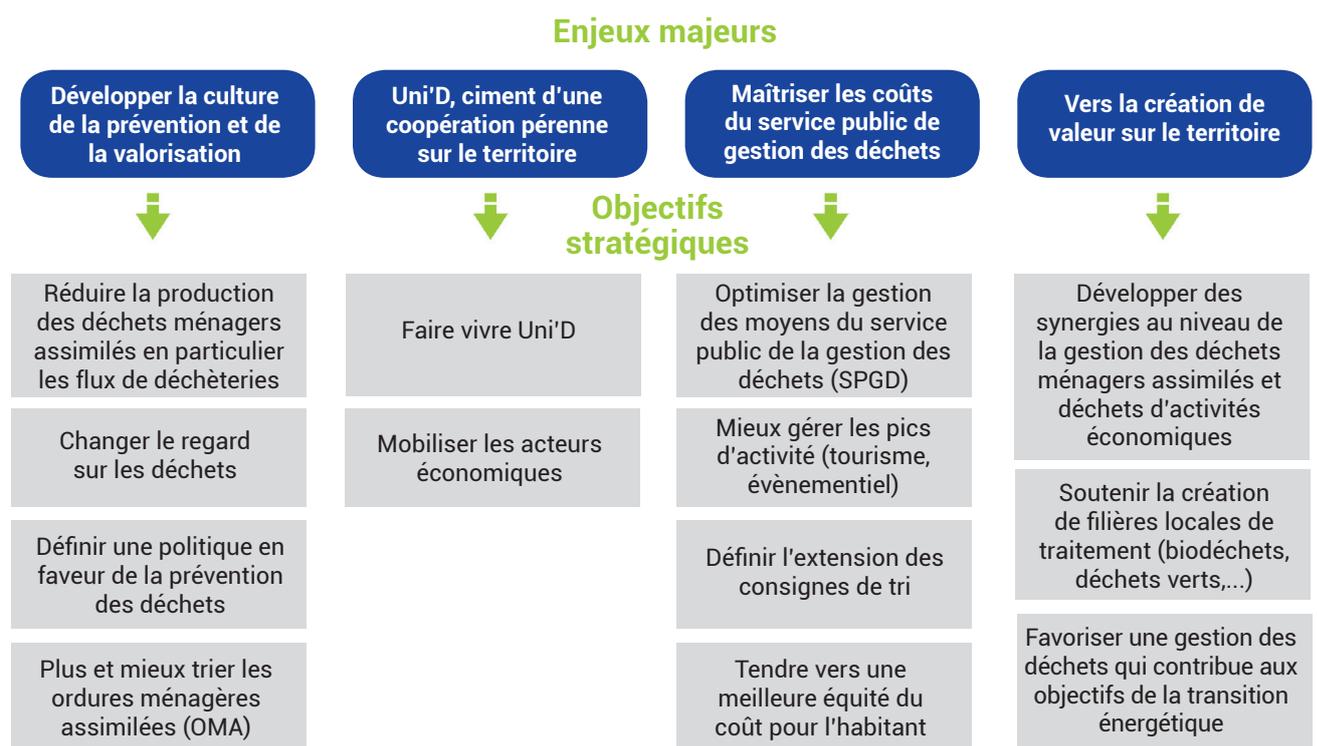
Le SYTRAD et ses collectivités membres ont donc élaboré un projet de territoire spécifique au secteur des déchets, intitulé « UNI'D Ensemble, faisons de nos déchets une ressource ».

Ce projet vise à mieux travailler ensemble, que ce soit pour la partie collecte ou la partie traitement, pour atteindre un objectif commun : la réduction des déchets et leur meilleure valorisation.

Ce projet de territoire a été co-conçu avec les EPCI membres : tous ont été associés lors de la réalisation de l'état des lieux ; un séminaire commun a permis de travailler sur les orientations et les actions à mener. En conclusion, ce sont trente-six actions qui ont été identifiées.



La stratégie se décompose en quatre axes ou « enjeux majeurs » qui assurent le sens général de la démarche :



36 actions